

L'an deux mille vingt-cinq à vingt-heures, le jeudi dix-huit septembre le conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Gérard GOUROVITCH, Maire.

**Etaient présents** : Mmes DIEUMEGARD Marie-France, DIEUMEGARD Agnès, PERROT, ROUÉ, BELABED, FAYAT, TWARDAWA, MANASSÉ Mrs AUGROS, JACQUIER, GAILLARD, RICHARD, DIENNE, BIGOT, FISCHER.

**Absents** : Mme DIDERIK avec pouvoir à Mr JACQUIER , Mme LOPES DUQUE avec pouvoir à Mme MANASSÉ, Mr LOPES DUQUE avec pouvoir à Mme FAYAT , Mr GUIBERT avec pouvoir à Mme BELABED, Mr LEBoulLENGER avec pouvoir à Mme ROUÉ, Mr ROBBE avec pouvoir à Mr GAILLARD , Mr SAILLARD avec pouvoir à Mme TWARDAWA.

**Absents sans pouvoir** : Mme AUGROS, Mme MARIÉ, Mr LAMÉ, Mr GUIVARC'H.

Mme PERROT a été élue secrétaire.

### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2025**

Le conseil municipal approuve le précédent compte rendu du conseil municipal, vote pour 22, une abstention Mme TWARDAWA.

### **ACQUISITION DES PARCELLES AC N°45 ET B N°525**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir la parcelle AC n°45 d'une superficie de 9128 m<sup>2</sup> et la parcelle B n°525 d'une superficie de 345 m<sup>2</sup>, le tout pour le prix de 7104,75 euros hors frais de notaire et autorise Mr le maire à signer tous documents pour la réalisation de cette acquisition.

Mr BIGOT suggère la mise en place d'un petit pont avec garde-corps au-dessus du fossé pour pouvoir accéder en sécurité au canal à partir du passage à niveau.

Mr GOUROVITCH précise que cette parcelle appartient à l'Etat, la commune ne peut pas entreprendre des travaux ou des aménagements sur un terrain qui ne lui appartient pas.

### **CONVENTION AVEC LES FOYERS DE SEINE ET MARNE POUR LA GESTION EN FLUX DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX**

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention avec les foyers de Seine et Marne pour la gestion en flux des logements locatifs sociaux et autorise Mr le Maire à signer cette convention.

Mr BIGOT souhaite savoir si les foyers de seine et marne est le seul bailleur social sur la commune et quel est le nombre total de logements sociaux sur la commune.

Mme PERROT précise que deux autres bailleurs sociaux gèrent des logements sur la commune : le Foyer Rémois et 3 Moulins habitat. En ce qui concerne le nombre total de logements, il est indiqué qu'il doit être actuellement d'environ 40 logements.

## **CREATION D'UN POSTE DE BRIGADIER CHEF PRINCIPAL**

Le conseil municipal décide la création d'un poste de brigadier-chef principal de police municipale.

Vote pour 22, une abstention Mr BIGOT.

Mr GAILLARD remercie les élus de leur présence lors de la cérémonie d'ouverture du nouveau poste de police municipale.

## **CREATION DE DEUX POSTES D'ADJOINT TECHNIQUE**

Le conseil municipal décide à l'unanimité la création de deux postes d'adjoint technique.

## **MODIFICATION STATUTAIRE VAL D'EUROPE AGGLOMERATION AJOUT COMPETENCE INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES JEUNES ET ECLAIRAGE D'ORNEMENTATION SUR LES COMMUNES DE CHESSEY ET SERRIS**

Le conseil municipal approuve la modification statutaire de Val d'Europe Agglomération avec l'ajout de la compétence insertion professionnelle et sociale des jeunes et l'éclairage d'ornementation sur les communes de Chessy et Serris.

Mr BIGOT regrette que l'intercommunalité prenne en charge financièrement les frais d'éclairage d'ornementation sur les communes de Chessy et Serris, dépenses qui incombent aux communes dans les huit autres collectivités.

Mr GOUROVITCH répond que cette modification, comme indiquée dans la note, est demandée par la Préfecture, qui doit avoir des raisons réglementaires de demander cette modification.

## **RAPPORT D'ACTIVITES 2024 DE VAL D'EUROPE AGGLOMERATION**

Mr BIGOT souhaite avoir des précisions sur la politique environnementale de Val d'Europe Agglomération.

Mr GOUROVITCH rappelle les différents volets présentés dans le rapport avec les actions phares de la transition écologique 2024, dont tous les conseillers municipaux de toutes les communes du Val d'Europe ont été destinataires avant l'été :

- L'élaboration du Pacte territorial France Renov avec l'Agence Nationale pour l'amélioration de l'habitat
- L'élaboration du Bilan carbone et du plan de transition
- L'élaboration du diagnostic et la pose des premiers éléments de stratégie dans le cadre du projet alimentaire territorial
- L'organisation de la 1<sup>ère</sup> édition du défi famille zéro déchet
- L'élaboration du plan air renforcé



## **DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE**

**N°03/2025 Lancement d'un marché à procédure adaptée pour la requalification de la rue de Montguillon entre le la rue de la croix Drouart et le chemin de la baudette**

**N°04/2025 Attribution du marché de requalification de la rue de Montguillon à la société PIAN 6-8 rue Baltard ZI de la Motte BP 37 77410 CLAYE SOUILLY.**

**N°05/2025 Lancement d'un marché à procédure adaptée pour la réfection de la toiture et travaux divers de l'église communale.**

**Mr BIGOT souhaite que soit étudiée la possibilité d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'église.**

**Mr le Maire ne voit pas l'utilité de l'installation d'un tel dispositif très onéreux pour un bâtiment qui consomme peu ou pas d'électricité en période diurne. En politique, comme en écologie, le bon sens doit rester la règle.**

## **EVENEMENTS A VENIR**

**Mme PERROT rappelle les évènements à venir :**

- **WORLD CLEAN UP DAY samedi 20 septembre à 9H00 en mairie**
- **Concours de pétanque dimanche 21 septembre Espace sportif à partir de 14h00.**
- **Repair café samedi 4 octobre de 9H00 à 12h00 à la ferme des religieux.**
- **Fête des petits loups à l'école samedi 4 octobre**
- **Octobre rose les 11 et 19 octobre dans la salle de la bergerie**
- **Fête foraine du vendredi soir 10 octobre au 12 octobre place de la mairie.**
- **Thé dansant au gymnase Jacques Goddet dimanche 26 octobre de 9H00 à 12H00.**
- **Escape game Ferme des religieux samedi 25 octobre vendredi 31 octobre et samedi 1<sup>er</sup> novembre de 18h00 à 20h00.**

### **QUESTION DE MR BIGOT**

**Mr BIGOT demande la possibilité de réserver une salle communale une soirée par semaine, de préférence le mardi pour pouvoir travailler dans le cadre de la préparation des élections municipales.**

**Mr GOUROVITCH rappelle avoir répondu aux demandes des listes d'opposition conformément à l'engagement du respect du pluralisme pris dès l'arrivée de la majorité actuelle aux responsabilités**

**M. le Maire reprendra contact rapidement avec les listes d'opposition pour organiser les prêts de salles municipales.**

**Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.**

### **RAPPEL IMPORTANT**

**L'enregistrement intégral, audio et vidéo est archivé sur le site internet de la Ville de Saint-Germain-sur-Morin et est accessible par tous, gratuitement, et à tout moment à l'adresse :**

**[saint-germain-sur-morin.org/vos services/vie municipale/ séance du conseil municipal.](http://saint-germain-sur-morin.org/vos_services/vie_municipale/)**